



Business & Professional Women

Club BPW Rhône-Alpes

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

04 février 2013

PROCES VERBAL

Le 4 février 2013, à 18 heures, les membres de l'association BPW RHONE ALPES se sont réunis au 3 rue javelon pagnon, 42000 Saint-Etienne en assemblée générale ordinaire sur convocation.

L'assemblée est présidée par Madame Cécile DEKEUWER, Présidente de séance, assistée par Madame Delphine BOUVARD-DECOT secrétaire de séance.

La majorité des membres étant présents ou représentés, tel que prévu par l'article 14 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer.

Sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des membres les documents suivants:

- l'ordre du jour
- les différents rapports

La Présidente rappelle l'ordre du jour dont le contenu suit:

- Rapports du club
- Présentation des comptes 2012
- Création de l'association BPW Saint-Etienne et élection des membres du bureau
- Présentation des projets pour l'année 2013
- Questions diverses

Lecture est faite des différents rapports :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport d'activités

Les discussions et débats étant clos et personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix, les résolutions suivantes :

La promotion de l'**égalité professionnelle femmes/ hommes**
et la lutte contre les discriminations dans le monde du travail

BPW Rhône Alpes, 5 rue Charles Rebour, 42 480 La Fouillouse

Association déclarée à la Préfecture de Police de St Etienne le 22 avril 2011

Publication au J.O N° 788 du 30 avril 2011

1ère résolution - Approbation du rapport moral et du rapport d'activités

Rapport moral : Madame la Présidente, après avoir rappelé les objectifs de BPW en général et de BPW Rhône Alpes en particulier et remercié l'ensemble des membres du bureau ainsi que les adhérentes actives du club, souligne les réussites du club : en un an et demi d'existence, création de 2 clubs et 60 adhérentes. Mais également la considération de nos actions par les collectivités, les contacts médias et les partenariats avec les entreprises de la Région.

Madame la Présidente évoque les points d'amélioration et notamment la fidélisation des adhérentes.

Rapport d'activités : la Secrétaire Générale rappelle les différents événements qui se sont déroulés sur l'exercice 2012 (voir rapport annexé)

Le rapport moral du Président et le rapport d'activités sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Ils sont approuvés à l'unanimité.

2ème résolution – Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2012

La trésorière Madame Ticky Monekosso présente le compte de résultats et le bilan. L'exercice se termine avec un solde bénéficiaire de 575 euros. Les cotisations se montent à 5560 euros ce qui représentent 52 adhésions.

Le poste « achats » est peu important et couvre essentiellement de l'achat de fournitures administratives.

Le poste « Déplacements » relativement important représente les frais de restauration payés globalement par l'association qui se fait ensuite rembourser par les adhérentes.

Le poste « autres impôts, taxes et versements assimilés » représentent la part des cotisations reversée à l'instance nationale.

Avec le recrutement d'une personne en service civique au mois d'avril le club a perçu une subvention de la Fédération des Oeuvres laïques et a dû engager des frais de personnel pour 835 euros.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes clos le 31/12/2012.



Business & Professional Women

Club BPW Rhône-Alpes

3ème résolution – Création du club BPW Saint-Etienne et Elections des postes à pourvoir.

Madame la vice Présidente Anne Damon expose les raisons de la création d'un nouveau club BPW Saint Etienne. Le club BPW Rhône Alpes avait été créé pour répondre à la volonté de fédérer au sein d'un club BPW de futures adhérentes de la Région Rhône Alpes qui souhaitaient s'engager pour promouvoir l'égalité hommes/femmes dans la vie professionnelle. Devant le nombre d'adhérentes croissant et la multiplication d'initiatives et de projets sur Saint Etienne et sur Lyon il est apparu que la gestion au quotidien de ces projets et initiatives serait plus simple dans deux structures distinctes : BPW Saint Etienne et BPW Lyon. Cette configuration correspond aussi à la volonté de la Fédération nationale d'avoir un club dans chacune de ces villes. Le club BPW Rhône Alpes est maintenu pour une période transitoire indéfinie pour permettre la gestion des projets communs en cours de Lyon et Saint Etienne.

L'assemblée propose donc la création du club BPW Saint Etienne.

L'assemblée générale adopte cette résolution à l'unanimité.

L'assemblée générale propose également la nomination du bureau de cette nouvelle association.

Sont candidates :

Au poste de Présidente : Madame Anne Damon;

Au poste de 1ère vice présidente : Madame Patricia Yon

Au poste de 2ème vice présidente : Madame Laurence Magaud

Au poste de Secrétaire Générale : Delphine Bouvard Decot

Au poste de Trésorière : Véronique Marciniak

Au poste de Trésorière adjointe : Françoise Durantin

Les membres du bureau sont élues à l'unanimité.

La promotion de l'**égalité professionnelle femmes/ hommes**
et la lutte contre les discriminations dans le monde du travail

BPW Rhône Alpes, 5 rue Charles Rebour, 42 480 La Fouillouse

Association déclarée à la Préfecture de Police de St Etienne le 22 avril 2011

Publication au J.O N° 788 du 30 avril 2011



Business & Professional Women

Club BPW Rhône-Alpes

4ème résolution – Approbation des projets 2013

Les deux vices Présidentes présentes les projets pour 2013 (c.f. document annexe)

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les projets 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

La Présidente

La Secrétaire Générale

La promotion de l'**égalité professionnelle femmes/ hommes**
et la lutte contre les discriminations dans le monde du travail

BPW Rhône Alpes, 5 rue Charles Rebour, 42 480 La Fouillouse

Association déclarée à la Préfecture de Police de St Etienne le 22 avril 2011

Publication au J.O N° 788 du 30 avril 2011